

PROVINCE DE QUÉBEC

36^e LÉGISLATURE

1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 27 OCTOBRE 2000

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 27 octobre 2000

Aujourd'hui, à quinze heures cinquante-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 225 Loi concernant l'annexion d'un territoire à celui de la Ville de Lachute

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.